



Distr. générale
27 avril 2021

Français
Original : anglais



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

**Groupe de travail à composition non limitée des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone
Quarante-troisième réunion**

Bangkok, 22 et 24 mai et 14–17 juillet 2021*

Point 12 de l'ordre du jour provisoire**

**Technologies à haut rendement énergétique utilisant
des substances à faible potentiel de réchauffement global
(décision XXXI/7)**

**Questions portées à l'attention du Groupe de travail
à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal
à sa quarante-troisième réunion, pour examen et information**

Additif

**Poursuite de la diffusion d'informations sur les technologies
à haut rendement énergétique utilisant des substances
à faible potentiel de réchauffement global**

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. En raison de la persistance de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et des mesures de restriction connexes concernant les voyages, la quarante-troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal ne peut pas avoir lieu en présentiel à Bangkok comme initialement prévu. Aussi, un certain nombre de questions prioritaires ont été sélectionnées dans l'ordre du jour provisoire (UNEP/OzL.Pro.WG.1/43/1) pour des travaux en ligne. Ces questions sont les suivantes : a) reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2021–2023 (point 3 de l'ordre du jour) ; b) émissions inattendues de trichlorofluorométhane (CFC-11) (point 4 de l'ordre du jour) ; c) demandes de dérogation pour utilisations critiques de bromure de méthyle pour 2022 et 2023 (point 7 a) de l'ordre du jour) ; d) et technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global (point 12 de l'ordre du jour).

* Certains points de l'ordre du jour seront examinés en ligne et d'autres à une date ultérieure.

** UNEP/OzL.Pro.WG.1/43/1.

2. Les travaux en ligne seront facilités par un forum en ligne, mis en place sur le site Web du Secrétariat de l'ozone pour que les Parties puissent examiner certains documents et publier des observations à leur sujet, auquel s'ajouteront un certain nombre de réunions en ligne¹.
3. Les participant(e)s à la réunion en ligne sur l'efficacité énergétique examineront les aspects techniques du volume 2 du rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique publié en septembre 2020, à savoir le rapport de l'équipe spéciale établie pour donner suite à la décision XXX/5 relative à l'efficacité énergétique intitulé *Volume 2: Decision XXXI/7 – Continued provision of information on energy-efficient and low-global-warming-potential technologies* (Volume 2 : Décision XXXI/7 – Poursuite de la diffusion d'informations sur les technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global)² (le « rapport sur l'efficacité énergétique »). Le rapport a été publié sur le portail de la quarante-troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée en novembre 2020. L'équipe spéciale sur l'efficacité énergétique est en train de préparer une mise à jour qui sera présentée pour examen lors de la réunion en ligne.
4. Le résumé par le Secrétariat du rapport sur l'efficacité énergétique et son résumé analytique sont reproduits dans le document UNEP/OzL.Pro.WG.1/43/3. Le Secrétariat prévoit de mettre au point une version actualisée de ce document, afin de tenir compte des nouvelles informations reçues de l'équipe spéciale sur l'efficacité énergétique.
5. On trouvera dans la section II de la présente note des informations sur l'organisation des travaux sur l'efficacité énergétique, tandis que la section III contient des informations générales et les questions à examiner.

II. Organisation des travaux sur l'efficacité énergétique

6. Le Secrétariat a mis en place un onglet dédié à la question de l'efficacité énergétique sur le forum en ligne mentionné au paragraphe 2 de la présente note³. Le but est de donner aux Parties la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur le rapport sur l'efficacité énergétique avant la tenue de la réunion technique en ligne sur le sujet. Les membres du Groupe de l'évaluation technique et économique pourront ensuite tenir compte de ces questions et observations pour élaborer l'exposé qui sera présenté pendant la réunion. Les représentant(e)s souhaiteront peut-être également poser des questions et faire des observations supplémentaires au cours de la séance de questions-réponses de la réunion.
7. Le forum sera ouvert aux questions et observations du 31 mai au 21 juin 2021.
8. La réunion technique en ligne sur l'efficacité énergétique se tiendra les 16 et 17 juillet 2021 sous forme de deux séances globalement identiques, de sorte que les Parties se trouvant dans des fuseaux horaires différents puissent participer. La première séance se déroulera de 9 heures à midi, heure de Nairobi (TU+3), le 16 juillet et la seconde de 16 à 19 heures, heure de Nairobi (TU+3), le 17 juillet. Le Groupe de l'évaluation technique et économique présentera son rapport sur l'efficacité énergétique à chacune des séances. La présentation sera suivie d'une séance de questions-réponses au cours de laquelle des déclarations d'ordre général pourront également être faites. Les deux séances seront enregistrées et les enregistrements seront publiés sur le forum en ligne. Des informations relatives à la réunion en ligne et les documents de réunion seront publiés sur le portail de la quarante-troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée⁴ à mesure qu'ils seront disponibles.
9. Durant la réunion en ligne, l'interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'ONU sera assurée au moyen de la plateforme Interprefy. Les données de connexion, ainsi que les instructions pour accéder à la plateforme, seront communiquées par courrier électronique à

¹ Les réunions porteront sur : a) les orientations à l'intention de l'équipe spéciale du Groupe de l'évaluation technique et économique sur la poursuite des travaux concernant son évaluation du montant des ressources requises pour la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2021–2023 (rapport sur la reconstitution) (22 et 24 mai 2021) ; b) les émissions inattendues de CFC-11 (14 et 15 juillet 2021) ; c) les technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global (16 et 17 juillet 2021).

² https://ozone.unep.org/sites/default/files/assessment_panels/TEAP_dec-XXXI-7-TFEE-report-september2020.pdf (en anglais uniquement).

³ <https://online.ozone.unep.org/t/energy-efficient-and-low-gwp-technologies/94>.

⁴ <https://ozone.unep.org/meetings/43rd-meeting-open-ended-working-group-parties-montreal-protocol> (en anglais uniquement).

ou(te)s les participant(e)s inscrit(e)s. Des sessions de test seront organisées pour les participant(e)s les 8 et 9 juillet 2021⁵.

10. L'ordre du jour provisoire de la réunion en ligne sur l'efficacité énergétique figure ci-après. Il sera présenté par les coprésident(e)s pour examen et adoption par les Parties au début de la réunion.

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Poursuite de la diffusion d'informations sur les technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global.
4. Clôture de la réunion.

11. Durant la réunion en ligne, les participant(e)s pourront soit utiliser la fonction virtuelle « raise hand » (lever la main) pour demander la parole soit soumettre leurs observations, par écrit et en anglais, en utilisant la fonction de discussion en ligne. Les participant(e)s sont encouragé(e)s à prendre la parole plutôt qu'à recourir à la fonction de discussion en ligne, afin que leurs déclarations puissent être interprétées dans les six langues officielles de l'ONU et consignées dans le rapport de la réunion.

III. Poursuite de la diffusion d'informations sur les technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global

A. Informations générales

12. À la trente et unième Réunion des Parties, l'équipe spéciale sur l'efficacité énergétique du Groupe de l'évaluation technique et économique a présenté son rapport sur le coût et la disponibilité de technologies et d'équipements utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global pour maintenir ou améliorer l'efficacité énergétique. Ce rapport était une mise à jour du rapport antérieur présenté à la quarante et unième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et incorporait plusieurs éléments supplémentaires suggérés par les Parties à cette réunion.

13. Les Parties ont examiné la question en plénière et de manière informelle et ont adopté la décision XXXI/7 sur la poursuite de la diffusion d'informations sur les technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à faible potentiel de réchauffement global, dans laquelle le Groupe de l'évaluation technique et économique était prié d'établir, pour examen par la trente-deuxième Réunion des Parties, un rapport faisant état de tout fait nouveau concernant les bonnes pratiques, la disponibilité, l'accessibilité et le coût des technologies à haut rendement énergétique dans les secteurs de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur eu égard à l'application de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

14. Pour donner suite à la décision XXXI/7, le Groupe de l'évaluation technique et économique a créé une équipe spéciale, qui a publié un rapport en septembre 2020 en vue de son examen par la trente-deuxième Réunion des Parties.

15. N'ayant pu se faire lors de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone (première partie) conjuguée à la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui s'est tenue en novembre 2020, l'examen de la question a été reporté à 2021. Le rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique peut être consulté sur le portail de la quarante-troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Il sera également publié sur le forum en ligne⁶, où les Parties qui le souhaitent pourront poser des questions et formuler des observations à son sujet avant la réunion technique en ligne sur l'efficacité énergétique. Le forum en ligne sera ouvert aux questions et

⁵ Les horaires précis seront communiqués dans la section « meeting information » (informations sur la réunion) du portail de la quarante-troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée.

⁶ <https://online.ozone.unep.org/t/energy-efficient-and-low-gwp-technologies/94>.

observations du 31 mai au 21 juin 2021. Le rapport actualisé de l'équipe spéciale sur l'efficacité énergétique sera publié sur le portail de la réunion dès qu'il sera disponible.

B. Questions à examiner

16. Comme indiqué au paragraphe 3 de la présente note, l'objectif de la réunion en ligne sur l'efficacité énergétique est d'examiner les aspects techniques du rapport sur l'efficacité énergétique. Il est prévu que les questions de politique générale seront examinées au cours de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone (deuxième partie) conjuguée à la trente-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui devrait avoir lieu en présentiel en octobre 2021.

17. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être, à la réunion en ligne sur l'efficacité énergétique de sa quarante-troisième réunion, examiner les aspects techniques du rapport et proposer une marche à suivre, selon qu'il conviendra.
